

cultés qu'éprouvent les cultivateurs, mais le gouvernement devrait, me semble-t-il, y songer dès maintenant, au lieu de traîner péniblement le programme pendant quatre ou cinq ans pour ensuite essayer de réparer les problèmes qu'il laissera derrière lui.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) a brossé de la situation du Canada un bien sombre tableau. Heureusement, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances (M. Benson) a brossé un tableau bien plus réconfortant, un tableau où l'on voit que, compte tenu des variations saisonnières, le chômage a maintenant dépassé son point culminant et qu'il y aura moins de chômeurs en 1971. Quant aux prophètes de malheur qui font entendre leurs voix à l'autre bout de la Chambre, je pense que nous ne saurions attendre d'eux autre chose, puisque cette façon d'aborder les problèmes leur est coutumière.

Le budget que nous a présenté le ministre des Finances la semaine dernière est un document très sélectif. Il tend à avoir des effets spécifiques sur des régions déterminées du pays. Parmi ces effets figure en bonne place l'attention spéciale accordée aux comtés de Stormont, Glengarry et Prescott auxquels monsieur l'Orateur s'intéresse particulièrement en ce sens qu'il les représente à la Chambre. Je suis sûr que tous les députés songent avec une sympathie particulière aux chômeurs et aux problèmes économiques de cette circonscription. En raison de la fonction non partisane qu'il assume à la Chambre, il lui est impossible de prendre le gouvernement publiquement à partie et de l'amener à se pencher sur ces problèmes. En tout état de cause, son message a été entendu et je pense que tous les députés se féliciteront avec lui de ce que cette région figure parmi les nombreuses parties du Canada qui ont été désignées comme ayant besoin d'aide sous la forme de l'implantation de nouvelles industries.

Cette politique qui consiste à aider des régions qui ont des besoins particuliers, comme celles où le chômage est élevé, est conforme au principe de sélectivité énoncé la semaine dernière dans le Livre blanc sur la sécurité sociale. Cette théorie repose sur le principe non pas de l'universalité mais de la sélectivité; autrement dit, les ressources du pays doivent être affectées aux secteurs qui en ont le plus besoin. Donc, grâce à ce budget, on a orienté la majeure partie des ressources vers les régions où on en a le plus besoin. Le budget porte surtout sur la lutte contre le chômage au cours des prochains mois d'hiver. Il ne préconise pas seulement l'affectation de fonds publics aux régions où le chômage est élevé; il cherche aussi à stimuler le secteur privé, grâce à des subventions destinées à des entreprises privées qui ont l'intention de s'implanter dans ces milieux défavorisés. En outre, la Société centrale d'hypothèques et de logement recevra plus d'argent qu'elle pourra prêter.

Je suppose que certains historiens pourront considérer ce budget comme celui de la crise québécoise, car il a été présenté quelques semaines après les événements que l'on sait. En outre, on y insiste beaucoup sur l'encouragement de l'activité industrielle dans la région de Montréal et les environs. Cela comprend la désignation, par le ministère de l'Expansion économique régionale, du sud-ouest du

Québec en vue des subventions d'encouragement à l'industrie. Environ 130 millions ont été affectés à cette mesure, et on offre des avantages équivalents aux comtés de Stormont, de Glengarry et de Prescott. On a prévu des fonds pour la construction de voies d'accès et l'installation de services connexes dans le voisinage du nouvel aéroport de Montréal (Sainte-Scholastique), et une aide spéciale aux chantiers maritimes et à l'industrie de la chaussure, qui sont établis en grande partie au Québec.

Je crois que la plupart des Canadiens, connaissant les taux de chômage au Québec et les événements qui s'y sont produits récemment, verront d'un œil compréhensif les problèmes spéciaux qui s'y posent. Mais en même temps, il me semble que, dans certaines régions du Canada, on estime que les autorités provinciales et municipales de Québec et de Montréal n'ont pas seulement la responsabilité de réprimer les actes de violence que commettent des groupements comme le FLQ, mais aussi celle de se doter d'une administration publique capable d'encourager l'industrie privée à investir au Québec. Si tel était le cas, le chômage dans la province n'en serait pas à l'état de crise, et le gouvernement central n'aurait pas à présenter un budget en majorité réservé à une province et à une agglomération métropolitaine. Il n'y a pas de doute, un tel budget taxe quelque peu l'unité nationale.

• (9.40 p.m.)

Ceci mis à part, plusieurs parties du budget comportent des avantages dont l'effet se fera sentir dans tout le pays, notamment une augmentation de 10 p. 100 des prestations d'assurance-chômage. Ces prestations seront particulièrement bien accueillies dans les nombreuses régions du pays qui souffriront d'un chômage très élevé cet hiver. Elles représenteront une correction provisoire entre le 1^{er} janvier et le 30 juin, alors que la nouvelle échelle de prestations entrera en vigueur. Cet apport de 54 millions de dollars aux chômeurs, cet hiver, rendra leur sort plus supportable.

Je suis très satisfait de voir l'établissement d'une nouvelle caisse de prêts de 150 millions de dollars destinée à stimuler l'activité au moyen de travaux publics exécutés par les provinces et les municipalités. En période de chômage élevé, il convient que le gouvernement fédéral mette des fonds à la disposition des provinces et des municipalités pour leur permettre d'exécuter des travaux publics générateurs d'emplois. Je crois qu'une bonne part de cet argent devrait servir, dans la province d'Ontario, à l'aménagement de systèmes d'égouts et d'aqueducs dans les petites villes et localités. La Commission des ressources en eau de l'Ontario force presque toute les petites collectivités de la province à construire de nouvelles usines d'épuration des eaux d'égout et de nouveaux systèmes d'égout. Mais l'aide gouvernementale, fédérale et provinciale, est si peu élevée que ces municipalités ne peuvent se permettre ces travaux.

Dans bien des cas, il faudrait doubler, même tripler, les impôts municipaux pour pouvoir les financer. J'estime donc que le ministre des Finances (M. Benson) devrait dire à la province d'Ontario que ces fonds, quelque 17 millions de dollars, devraient être affectés au financement des usines d'épuration des eaux d'égout des petites localités.